

# Kreiz Breizh Akademi

Direction pédagogique et artistique : Erik Marchand



## KBA : mais qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2003, Kreiz Breizh Akademi (KBA) est un programme de formation professionnelle musicale destinée à de jeunes musiciens de niveau professionnel, âgés de 20 à 30 ans (selon les collectifs, l'âge des stagiaires peut être repoussé).

La spécificité de Kreiz Breizh Akademi réside dans le fait qu'elle s'appuie sur la **transmission des règles d'interprétation de la musique modale** (échelle, rythme, variation) à partir de la musique populaire bretonne.

Les trois **objectifs principaux de la formation** sont :

- Enseignement de techniques musicales basées sur l'entendement modal
- Développement d'aptitudes à la composition, improvisation, méthodes d'arrangement et jeux d'orchestre
- Apprentissage des techniques de la scène

KBA se déroule sur trois années dont

- **un cycle de formation professionnelle** de 16 mois (en discontinu - entre 400 et 450h de formation en centre selon les collectifs)
- **une période de création**, comprenant résidence et enregistrement de disque
- **une période de 24 mois d'accompagnement dans la pratique professionnelle** à travers la réalisation de concerts, en partenariat avec Innacor Records and Booking.

## La démarche

*L'intitulé "Kreiz Breizh Akademi" est bien évidemment un clin d'œil humoristique à d'autres productions moins pédagogiques et moins culturelles. Au delà, le concept d'académie nous semble pertinent : nous nous proposons de rassembler des artistes et des formateurs autour d'un travail, d'une approche spécifique à la pratique d'un art. Si cet art est populaire il*

*nous plaît encore plus d'utiliser le terme d'académie... Il nous semble nécessaire et passionnant de construire un grand orchestre renouant avec la tradition modale de Bretagne. Cette création visant aussi à donner aux jeunes musiciens une culture musicale souvent oubliée par l'enseignement institutionnel et associatif.*

Erik Marchand

## Orientation artistique du travail pédagogique

**A chaque collectif sa couleur particulière, toujours ancrée dans la recherche et l'exploration de la modalité.**

Les répertoires varient selon les collectifs et les envies : le premier collectif, qui a donné naissance à l'ensemble **Norkst** (tous instruments) reposait sur une orchestration moderne et innovante de chants bretons.

**Izhpenn 12**, au delà de 12 - soit des 12 musiciens qui composent l'ensemble, soit des 12 tons et demis tons tempérés égaux qui font les gammes du système tonal- est né du second collectif. L'ensemble privilégiait l'équilibre sonore dans la complémentarité d'instruments "délicats" : cordes pincées, frottées, flûtes, percussions.

"**Kreiz Breizh Akademi # 3**", troisième collectif (dont le CD, sorti en juillet 2011, se nomme Elektridal) met à l'honneur instruments électriques, percussions et cuivres. Une belle façon de prouver que la modalité ne se cantonne pas aux instruments acoustiques et peut s'inscrire dans tous les courants musicaux.

**Le quatrième collectif**, entré en formation en octobre 2011, est plus particulièrement tournée vers le chant.



## Les intervenants

Chanteur et clarinettiste dans de nombreuses formations, **Erik Marchand** est l'un des artisans reconnus de la musique bretonne actuelle. Entre recherche et expérimentation, il participe depuis trente ans à la promotion des musiques traditionnelles du monde : musique, production, conseil, formation...

Erik marchand assure la **direction pédagogique** de KBA et **assume une partie des cours, répétitions dirigées...** Il coordonne le travail de composition du répertoire réalisé chemin faisant : des thèmes composés dans le respect du système modal et issu des formes musicales de Basse-Bretagne et d'ailleurs, spécialement créés pour l'orchestre « KBA ». Ces morceaux sont intégrés dans des suites de pièces traditionnelles et permettent l'élaboration d'un système d'improvisation modale s'appuyant sur la musique bretonne.

### L'équipe d'intervenants ponctuels

D'autres formateurs interviennent. Ils ont pour compétences l'ouverture culturelle et la connaissance de la musique de régions du monde où l'entendement modal est couramment pratiqué. Ainsi, sont intervenus depuis 2004 :

Thierry Robin (France, Inde,...), Keyvan Chemirani (Iran, France), Ross Daly(Créte), Danyel Waro (La Réunion), Kalinka Vulcheva (Bulgarie), Mehdi Haddab (Algérie, France), Jacky Molard (Bretagne), Yair Dalal (Israël, Iraq), Spyros Halaris (Grèce), Karim Ziad (Algérie, France), Amine Beyhom (Liban), Fawaz Baker (Syrie), Ibrahim Maalouf (Liban, France), Bojan Zulfikarpasic (Serbie, France), Rodolphe Burger (France), Etienne Callac (France), et bien d'autres...

## Les stagiaires

Chaque collectif accueille une **douzaine de stagiaires**. Une sélection sur **dossiers de candidature et auditions** est opérée en amont de la formation pour constituer le collectif. Le nombre de candidatures est en augmentation constante à chaque appel à candidatures : alors que 30 candidatures ont été reçues lors de la sélection du 1er collectif, 70 dossiers nous sont parvenus pour la constitution du 4ème.

Il est intéressant de noter que ces candidatures proviennent de plus en plus de musiciens basés dans d'autres régions que la Bretagne, ce qui montre bien l'intérêt croissant pour

le dispositif.

**Les stagiaires peuvent être des demandeurs d'emploi, des artistes, des salariés** (professeurs de musique, professionnels de l'animation, de la culture, enseignants...).

Les exigences de constitution du collectif reposent notamment sur l'**âge** (entre 20 et 30 ans, parfois plus selon les spécificités de chaque collectif), **la technique musicale avérée**, **l'engagement prévisionnel du futur "stagiaire"** (disponibilité sur 36 mois - formation, période de création, période de professionnalisation).

Des **objectifs spécifiques** peuvent être dressé en fonction de chaque profil :

- Favoriser l'employabilité de « nouveaux entrants » sur le marché du travail
- Contribuer à la construction d'une identité professionnelle lisible
- Renforcer les compétences des musiciens professionnels
- Enrichir son savoir faire musical et ses connaissances culturelles
- Maîtriser l'environnement juridique et professionnel des métiers de la musique

## Financement de la formation

Drom étant un organisme de formations enregistré à la DIRECCTE, différentes prises en charge peuvent être envisagées selon la situation personnelle de chaque stagiaires. Nous nous tenons à la disposition des stagiaires pour les informer sur les possibilités d'aides dont ils pourraient bénéficier, **notre objectif ayant toujours été de permettre aux musiciens de se former sans que cela leur coûte directement**.

## Employabilité

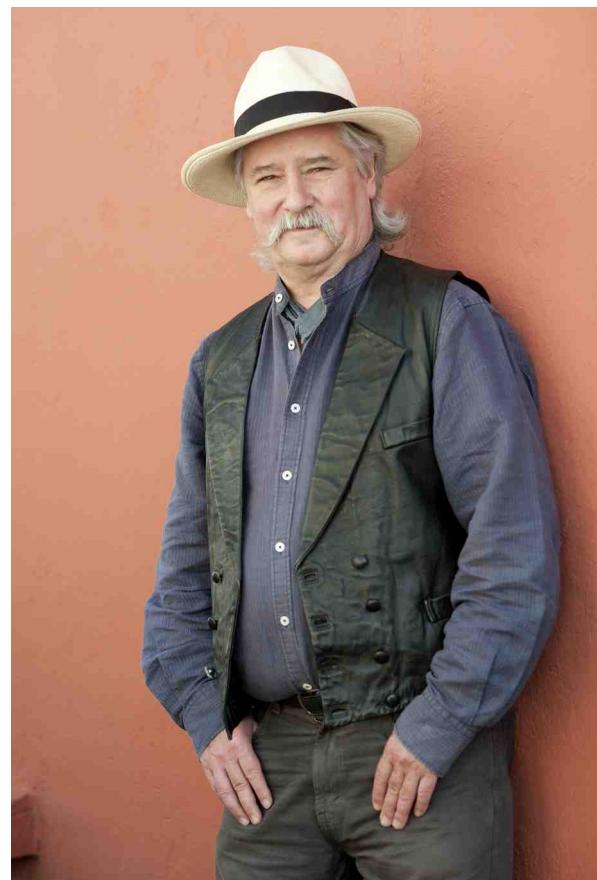
L'une des spécificités du programme Kreiz Breizh Akademi est qu'il propose un **lien direct avec le marché de l'emploi** à l'issue de la **formation**, via une **période de création** (résidence, enregistrement, premières représentations scéniques) et un partenariat avec la structure **Innacor Records and Booking**, label de disque et entrepreneur de tournées pour une **période de professionnalisation**.

Pendant les **deux années** suivant la formation, les ex-stagiaires bénéficient d'un **accompagnement dans leur pratique professionnelle**. Ils s'engagent à respecter les contrats d'engagement en tant que musicien dont ils pourront bénéficier sur une période de 24 mois.

Ce partenariat permet de poursuivre le travail de formation réalisé par une inscription dans le secteur artistique avec l'encadrement de professionnels expérimentés du secteur. Les musiciens ex-élèves sont dès lors bien sur salariés et rémunérés en conséquence.

Certains d'entre deviendront intermittents du spectacle pendant et grâce à cette période de professionnalisation. Les stagiaires qui étaient d'ores et déjà intermittents renforceront grâce à ces cachets leur possibilités de renouveler leur intermittence.

A l'issue du cycle, **les musiciens qui développent leur projet musical pourront être accompagnés par DROM**, sous réserve d'acceptation en Assemblée Générale de l'association : soutien à la création de projet et à la professionnalisation (conseil, suivi administratif, montage de dossier de demande de subvention, gestion des contrats et salaires, etc)



## Un projet de transmission à long terme

Dans la suite des premières promotions, il nous paraît indispensable que **des membres de KBA puissent devenir formateurs dans le domaine de la modalité** comme le font déjà Florian Baron, Christophe Le Menn, Gurvant Le Gac..

Certains de ces formateurs peuvent intervenir dans la direction des orchestres à venir.

## RENSEIGNEMENTS

Association DROM  
c/o Le Quartz - 60, rue du château - BP 91039 - 29210 Brest  
Cedex 1  
02 98 33 95 47  
[www.drom-kba.eu](http://www.drom-kba.eu)